



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Attractivité industrielle de la France

Question au Gouvernement n° 4783

Texte de la question

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Frédéric Barbier.

M. Frédéric Barbier. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

L'industrie française représente 3,2 millions de salariés et 260 000 entreprises : c'est dire son importance au sein de notre économie. Durement touchée par une crise sanitaire sans précédent, elle a pu compter sur le soutien sans faille du Gouvernement, avec un plan de relance inédit de 100 milliards d'euros ; toutefois, l'exécutif n'avait pas attendu cet épisode pour faire de la reconquête industrielle l'une de ses priorités.

Voici maintenant trois ans que nous travaillons en étroite collaboration avec vous et vos services afin de réindustrialiser le territoire du pôle métropolitain Nord Franche-Comté, bassin historique en matière d'automobile, de transport ferroviaire et de production d'énergie. Je vous avais interpellée au sujet de la nécessaire implication de l'État dans la diversification et la redynamisation de tels bassins. Madame la ministre déléguée, nous pouvons désormais affirmer que vous avez tenu votre engagement !

M. Maxime Minot. Alors tout va bien !

M. Frédéric Barbier. La réindustrialisation de nos territoires est en route. Dans la friche industrielle d'Hérimoncourt, au cœur de ma circonscription, le groupe allemand Welp, spécialisé dans le blindage de véhicules et que nous avons démarché, a confirmé son implantation : elle sera effective dans quelques semaines.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Frédéric Barbier. Les entreprises étrangères n'hésitent plus à s'installer dans notre pays, redevenu le plus attractif d'Europe pour les investissements étrangers. La France est de retour ! *(Mme Marie-Christine Dalloz s'exclame.)*

La présence de ces entreprises soutient l'emploi et bénéficie à l'ensemble du territoire : quelle est donc la stratégie du Gouvernement en vue de conserver et d'accroître cette attractivité retrouvée, autrement dit d'inciter d'autres entreprises encore à investir dans notre pays et à s'y installer durablement ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée chargée de l'industrie*. La reconquête industrielle constitue la priorité du Président de la République en matière de politique économique : je sais que vous œuvrez en ce sens dans la région de Montbéliard, notamment en ayant obtenu l'implantation de Welp, qui va créer 200 emplois. Cette réussite n'est pas le fruit du hasard mais, je le répète, l'effet de la politique menée avec détermination, depuis près de cinq ans, sous l'égide présidentielle. Grâce à la majorité, nous avons ainsi réformé la fiscalité des entreprises, du capital et de la production afin de rendre notre pays plus attractif. La recette fonctionne : vous l'avez dit, la France constitue désormais la première destination des industriels étrangers désireux de créer des usines !

M. Marc Le Fur. C'est faux !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée*. Les ordonnances sur le travail, la réforme de l'apprentissage, celle de la formation professionnelle sont à l'origine de 1 million d'emplois ; en 2017, 2018, 2019 et 2021, la France a créé de l'emploi industriel net, ce qui ne s'était plus vu depuis l'an 2000 ! (*Mme Marie-Christine Dalloz s'exclame.*) En matière d'innovation et de simplification administrative, la majorité peut également être fière d'avoir soutenu la loi pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC) du 10 août 2018, la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) du 22 mai 2019 ou encore la loi d'accélération et de simplification de la vie publique (ASAP) du 7 décembre 2020, qui favorisent le développement de nouvelles activités sans rien céder en matière environnementale et sociale.

Encore une fois, cette politique s'est révélée payante sur le front de l'emploi : c'est pourquoi nous la poursuivons avec le plan France 2030, qui destine 30 milliards d'euros aux filières d'innovation et d'industrialisation de demain...

Mme Marie-Christine Dalloz. Ce n'est pas vrai !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée*afin que nous reprenions des couleurs...

M. le président. Merci, madame la ministre déléguée.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée*et que nous devenions enfin le premier pays industriel, ou du moins l'un des premiers, en Europe ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Barbier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4783

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 février 2022](#)